

Professions culturelles et emploi



CHIFFRES CLÉS 2013 STATISTIQUES DE LA CULTURE

Ministère de la Culture et de la Communication
Secrétariat général
Département des études, de la prospective et des statistiques



LES PROFESSIONS CULTURELLES D'APRÈS LE RECENSEMENT

Population active ayant un emploi 2009*

	Total Unités	Hommes %	Femmes %	Non- salariés %	Salariés %	Emplois salariés à durée	
						indéterminée %	déterminée %
Total	565 200	57	43	32	68	70	30
Professions de l'audiovisuel et du spectacle vivant	186 400	66	34	20	80	53	47
Cadres, techniciens et ouvriers des spectacles	112 900	68	32	17	83	35	35
Artistes des spectacles	73 500	64	36	25	75	34	66
Professions des arts plastiques et métiers d'art	167 800	56	44	47	53	81	19
Professionnels des arts graphiques, de la mode et de la décoration	91 700	51	49	33	67	80	20
Artistes plasticiens	34 100	58	42	75	25	80	20
Photographes	18 500	71	29	65	35	76	24
Ouvriers d'art	12 700	63	37	-	100	86	14
Artisans d'art	10 800	61	39	100	-	100	-
Professions littéraires	85 600	47	53	29	71	81	19
Journalistes et cadres de l'édition	59 200	51	49	13	87	84	16
Traducteurs	15 800	27	73	52	48	72	28
Auteurs littéraires	10 600	57	43	83	17	52	48
Architectes	50 800	73	27	61	39	85	15
Professeurs d'art (hors étab. scolaires)	47 200	41	59	17	83	71	29
Cadres et techniciens de la documentation et de la conservation	27 400	26	74	-	100	87	13
Ensemble de la population active ayant un emploi	26 626 400	53	47	11	89	85	15

* Le recensement de la population repose, depuis 2004, sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. En cumulant cinq enquêtes, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % environ de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont pris en compte. Les informations ainsi collectées entre 2007 et 2011 sont ramenées à une même date (2009) pour toutes les communes afin d'assurer l'égalité de traitement entre elles et d'obtenir une fiabilité des données. Les professions sont codées selon la nomenclature des Professions et catégories sociales (PCS) 2003.

Source : Insee/DEPS

L'EMPLOI DANS LE SECTEUR CULTUREL D'APRÈS LE RECENSEMENT

Population active ayant un emploi 2009*

	Total Unités	Hommes %	Femmes %	Non- salariés %	Salariés %	Emplois salariés à durée	
						indéterminée %	déterminée %
Total	598 800	52	48	26	74	74	26
Industries culturelles	302 800	54	46	23	77	81	19
Presse	119 600	45	55	19	81	88	12
Audiovisuel	96 900	59	41	14	86	69	31
Activités d'architecture	70 300	60	40	43	57	85	15
Commerce de détail audiovisuel	16 000	64	36	12	88	90	10
Spectacle vivant	102 100	54	46	17	83	55	45
Activités des arts visuels	83 000	57	43	58	42	59	41
Édition, librairie, traduction	50 400	38	62	29	71	87	13
Patrimoine	47 300	40	60	2	98	80	20
Enseignement culturel	13 200	46	54	27	73	67	33
<i>Ensemble de la population active ayant un emploi</i>	26 626 400	53	47	11	89	85	15

Source : Insee/DEPS

* Le recensement de la population repose, depuis 2004, sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. En cumulant cinq enquêtes, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % environ de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont pris en compte. Les informations ainsi collectées entre 2007 et 2011 sont ramenées à une même date (2009) pour toutes les communes afin d'assurer l'égalité de traitement entre elles et d'obtenir une fiabilité des données.

Les activités sont codées selon la nomenclature d'activités française (NAF) 2008.

EMPLOIS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION ET DE SES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

	Répartition budgétaire*					Unités
	2006	2007	2008	2009	2010	Répartition par affectation 2010
Total	30 053	30 156	30 084	30 168	29 373	29 373
Ministère de la Culture et de la Communication	13 966	12 186	11 741	11 731	11 101	6 537
Établissements publics administratifs (EPA)	10 335	12 270	12 591	12 742	12 386	16 937
Établissements publics industriels et commerciaux (Epic)	5 752	5 700	5 752	5 695	5 886	5 899

En équivalent temps plein travaillé (ETPT).

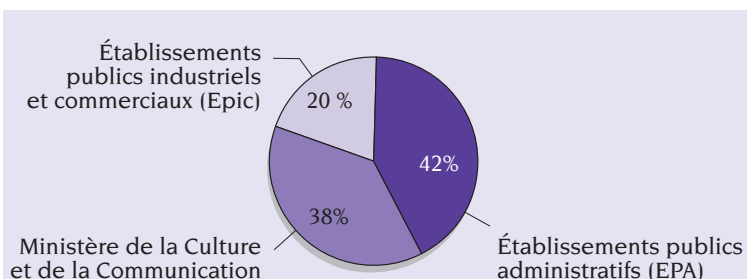
Source : MCC/SG/DEPS

* Emplois inscrits au budget du ministère de la Culture et de la Communication.

En 2010, 89 % des emplois de l'État inscrits au budget du ministère de la Culture et de la Communication sont occupés par des personnels titulaires.

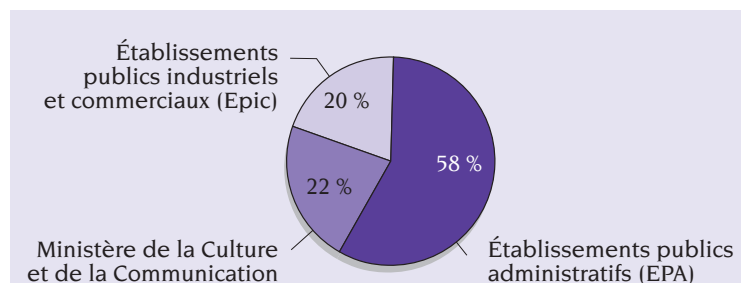
RÉPARTITION DES EMPLOIS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION EN 2010 EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE



Source : MCC/SG/DEPS

RÉPARTITION PAR AFFECTATION



Source : MCC/SG/DEPS

EFFECTIFS DE LA FILIÈRE CULTURELLE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

31/12/2009

Unités et %

	Total	% de femmes	Titulaires	Non-titulaires sur emplois permanents
Total	72 075	61,6	52 513	19 562
Conservateurs du patrimoine	845	60,1	763	82
Conservateurs des bibliothèques	688	80,7	674	14
Attachés de conservation du patrimoine	2 047	67,9	1 396	651
Bibliothécaires	2 372	84,6	2 234	138
Directeurs d'établissement d'enseignement artistique	261	20,9	179	82
Professeurs d'enseignement artistique	8 639	41,9	6 415	2 224
Assistants qualifiés de conservation du patrimoine et des bibliothèques	6 284	82,6	5 753	531
Assistants spécialisés d'enseignement artistique	12 813	54,3	8 354	4 459
Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques	4 513	76,0	3 715	798
Assistants d'enseignement artistique	11 577	44,1	4 626	6 951
Agents du patrimoine	19 937	73,1	18 404	1 533
Emplois non classables	2 099	46,9	-	2 099

Source : CNFPT/DGCL/DEPS

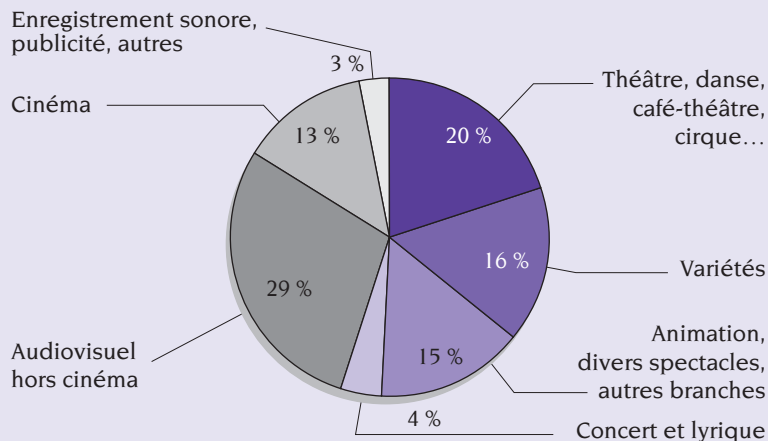
Les 72 075 emplois de la filière culturelle de la fonction publique territoriale représentent 4,6 % de l'emploi total de la fonction publique territoriale (3,8 % des titulaires et 9,2 % des non titulaires sur emplois permanents).

MARCHÉ DU TRAVAIL DES INTERMITTENTS

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Effectifs intermittents (unités)	110 914	116 180	122 963	124 796	124 947	125 808	128 914	137 307	143 624	154 446
Contrats intermittents (milliers)	1 104	1 202	1 374	1 414	1 672	1 794	1 905	2 134	2 231	2 350
Volume total de travail (milliers de jours)	6 750	6 772	7 488	7 453	7 663	7 666	8 356	9 157	9 324	9 501
Durée moyenne d'un contrat (jours)	6,1	5,6	5,4	5,3	4,6	4,3	4,4	4,3	4,2	4,0
Nombre moyen de contrats par intermittent	10,0	10,3	11,2	11,3	13,4	14,3	14,8	15,5	15,5	15,2
Volume annuel moyen de travail par intermittent (jours)	60,9	58,3	60,9	59,7	61,3	61,0	64,8	66,7	64,9	61,5

Source : Caisse des congés spectacles/Cespra/DEPS

RÉPARTITION DES JOURS DE TRAVAIL DES INTERMITTENTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2009



Source : Caisse des congés spectacles/Cespra/DEPS

INTERMITTENTS DU SPECTACLE

PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE

2009

	Effectifs	dont hommes	dont résident en Île-de-France	Volume de travail	Masse salariale
	Unités	%	%	Milliers de jours	Millions d'euros
Total	154 445	66	49	9 502	1 965
Artistes	82 203	63	40	3 580	758
Musiciens	32 184	81	30	1 003	212
Comédiens	23 824	52	53	1 542	326
Danseurs	7 040	34	43	254	54
Artistes de variétés	6 737	56	27	255	55
Artistes de complément	4 323	58	59	41	8
Artistes lyriques	3 608	47	43	208	46
Autres artistes	4 487	65	35	277	57
Cadres	26 194	70	66	2 891	576
Réalisateurs et assistants-réalisateurs	8 954	63	68	884	182
Ingénieurs du son	4 541	94	42	308	65
Directeurs de production	3 077	45	74	422	77
Chefs monteurs	2 579	62	81	331	69
Directeurs de la photographie	2 205	90	76	317	61
Régisseurs généraux	1 800	85	50	208	41
Cadreurs	264	89	48	46	5
Autres cadres	2 774	62	75	375	76
Techniciens	39 689	66	55	2 611	548
Techniciens vidéo	9 045	84	42	510	111
Régisseurs non-cadres	5 663	79	48	336	65
Assistants de production	4 887	30	66	279	60
Éclairagistes	3 890	89	33	261	55
Assistants opérateurs de prise de vue	3 029	82	65	262	57
Assistants au décor ou au costume	2 527	36	59	181	34
Assistants monteurs	2 237	63	76	159	33
Assistants de réalisation non-cadres	1 366	44	76	80	17
Coiffeurs-maquilleurs	1 319	17	66	90	18
Autres techniciens	5 726	60	67	453	98
Ouvriers	5 366	88	52	373	70
Travailleurs du plateau	4 139	87	51	283	55
Travailleurs du décor	1 175	91	54	86	15
Autres	52	85	60	4	-
Non ventilé	993	42	73	47	13

Source : Caisse des congés spectacles/CESPR/DEPS

INTERMITTENTS DU SPECTACLE

PAR RÉGION

2009

	Effectifs* Unités	Employeurs du spectacle** Unités	Volume annuel de travail*** Milliers de jours	Masse salariale Millions d'euros
Total	154 446	24 436	9 494	1 964
Alsace	2 244	378	109	19
Aquitaine	4 988	737	138	27
Auvergne	1 650	286	54	9
Bourgogne	1 912	331	59	11
Bretagne	4 435	686	138	23
Centre	3 519	501	94	15
Champagne-Ardenne	1 134	219	44	8
Corse	286	91	15	3
Franche-Comté	1 045	197	40	8
Paris	40 094	4 770	4 125	723
Île-de-France hors Paris	35 399	3 471	2 648	457
Languedoc-Roussillon	6 163	993	148	26
Limousin	840	143	25	4
Lorraine	1 999	280	64	13
Midi-Pyrénées	6 130	940	183	33
Nord – Pas-de-Calais	3 975	511	143	26
Basse-Normandie	1 583	234	54	9
Haute-Normandie	1 927	315	64	9
Pays de la Loire	5 473	768	163	29
Picardie	1 853	281	64	11
Poitou-Charentes	2 806	408	99	15
Provence-Alpes-Côte d'Azur	10 858	1 588	356	59
Rhône-Alpes	11 015	1 686	405	73
Départements et territoires d'outre-mer, non ventilé	3 118	4 622	262	354

* Selon la région de résidence.

** Hors employeurs du Guichet unique du spectacle occasionnel (Guso).

*** Selon la région d'implantation de l'entreprise.

Source : Caisse des congés spectacles/Cespra/DEPS

INTERMITTENTS DU SPECTACLE

PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS

2009

	Nombre d'employeurs* Unités	Nombre de contrats Milliers	Volume de travail Milliers de jours	Masse salariale Millions d'euros
Total	24 436	2 350	9 501	1 964
Audiovisuel	6 892	726	4 219	894
Cinéma	838	83	773	172
Production audiovisuelle	3 946	356	2 191	460
Télévision publique	14	78	354	68
Radio télévision privée	149	26	158	33
Industries techniques	685	105	496	107
Studios d'enregistrements sonores	131	10	29	6
Édition musicale et sonore	812	39	102	21
Publicité	305	29	115	26
Autres structures de l'audiovisuel	12	-	1	1
Spectacle vivant	17 145	1 576	5 089	1 031
Activités culturelles et théâtrales	5 138	323	1 629	329
Concert et lyrique	1 414	112	396	81
Spectacle chorégraphique	689	32	148	32
Variétés	7 691	437	1 512	294
Cabaret, café théâtre	207	14	78	18
Cirque	161	10	66	13
Prestation de service	445	88	338	80
Autres structures du spectacle vivant	1 400	560	922	184
Autres secteurs	399	48	193	39
Animation socioculturelle	214	15	46	10
Animation loisirs	172	33	146	29
Autres branches	13	-	1	-

* Hors Guichet unique du spectacle occasionnel (Guso).

Source : Caisse des congés spectacles/Cespra/DEPS

POUR
EN
SAVOIR
PLUS

SOURCES ET DÉFINITIONS

Le **recensement de la population** repose, depuis 2004, sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. En cumulant cinq enquêtes, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % environ de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont pris en compte. Les informations ainsi collectées entre 2007 et 2011 sont ramenées à une même date (2009) pour toutes les communes afin d'assurer l'égalité de traitement entre elles et d'obtenir une fiabilité des données. Il s'agit de la population active ayant un emploi, c'est-à-dire non compris les chômeurs. Une approche par

professions, définie par référence à la nomenclature nationale des professions et catégories professionnelles (PCS 2003), permet de décrire les caractéristiques des **actifs des professions culturelles** quel que soit le secteur d'activité dans lequel ils travaillent. Une approche par secteur, c'est-à-dire selon l'activité de l'entreprise, permet de décrire les caractéristiques des **actifs du secteur culturel**, quelle que soit la profession exercée. Le secteur culturel est l'ensemble des unités économiques dont l'activité principale, définie par référence à la Nomenclature d'activités française (NAF 2008), relève du champ culturel.

Les **effectifs des collectivités territoriales** proviennent de l'exploitation statistique par la Direction générale des collectivités territoriales des bilans sociaux établis par les différentes collectivités en confrontation avec le nouveau système d'information sur les agents des services publics (SIASP) produit par l'Insee.

L'exploitation, à la demande du Département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture et de la Communication, des fichiers de la Caisse des congés spectacles par le Centre d'études sociologiques et politiques Raymond-Aron (CESPRA) permet de connaître le marché du travail des **intermittents**. Il s'agit des salariés déclarés à la Caisse des congés spectacles et ayant fait valoir leur droit aux congés auprès de cet organisme, qu'ils soient ou non indemnisés au titre des annexes VIII et X de l'assurance chômage. Les données relatives au volume de travail ne concernent que les contrats déclarés à la Caisse des congés spectacles, les éventuelles activités complémentaires des intermittents et les éventuels autres revenus ne sont donc pas pris en compte.

Caisse des congés spectacles –
www.conges-spectacles.org
Centre d'études sociologiques et politiques
Raymond-Aron (CESPRA)

Centre national de la fonction publique
territoriale (CNFPT) –
www.observatoire.cnfpt.fr
Direction générale des collectivités
territoriales (DGCL) –
www.dgcl.interieur.gouv.fr
Institut national de la statistique et des
études économiques (Insee) – www.insee.fr

RÉFÉRENCES

- *Bilans sociaux 2009, 7^e synthèse nationale des rapports au comité technique paritaire sur l'état des collectivités territoriales* au 31 décembre 2009, Centre national de la fonction publique territoriale, Direction générale des collectivités territoriales, février 2012.
- Marie GUYON, *L'emploi salarié dans le spectacle en 2008 : une diversité de situations*, « Culture chiffres », 2011-6, Ministère de la Culture et de la Communication, Département des études, de la prospective et des statistiques, juin 2011.